

Chambre d'hôtes n°G33352 - L'école

Situé à STE MARIE DU MONT, lieu dit : 6 rue du Joly, dans La Manche

Dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, ancienne école du village réhabilitée en maison confortable avec jardin. 2 chambres (1 chambre avec 1 lit 160, 2ème chambre avec 2 lits 90 et possibilité couchage d'appoint) de plain pied avec salles d'eau privées. Entrée indépendante.

- Classement : 3 épis - Capacité : 4 personnes - Nombre de chambres : 2 chambres

- Animaux gratuits

- Latitude : 49.37897800 - Longitude : -1.22701400

- Accès : Depuis la N13, prendre la sortie STE MERE EGLISE/UTAH BEACH. Faire 8 kms jusqu'à Sainte Marie du Mont. Prendre la D70 sur 50m , la maison de M. et Mme MILET sera sur votre droite (porte d'entrée la plus à droite) sur le parking).

- Référence commune :

A proximité

commerce: 0.2 km. equitation: 5.0 km. gare: 12.0 km. golf: 12.0 km. piscine: 12.0 km. plage: 5.0 km. pêche: 5.0 km. randonnée: 2.0 km. tennis: 2.0 km. voile: 12.0 km.

Equipements / Services

Plain-pied - Tv - Draps fournis - Linge maison fourni -

Tarifs Valable le 22/10/2020 - 22h24

Chambre de la Terre

- 3 épis
- Télévision privée
- Douche privée
- WC privé
- Lit double : 1

1 Personne / Tarif annuel chambre : 55.00 € -

2 Personnes / Tarif annuel chambre : 60.00 € -

Taxe de séjour par jour et par personne majeure / Tarif annuel chambre : 0.73 € -

Chambre de la Mer

- 3 épis
- Télévision privée
- Douche privée
- WC privé
- Lit simple : 2

1 Personne / Tarif annuel chambre : 55.00 € -

2 Personnes / Tarif annuel chambre : 60.00 € -

3 Personnes / Tarif annuel chambre : 80.00 € -

Taxe de séjour par jour et par personne majeure / Tarif annuel chambre : 0.73 € -

Contacts

Coordonnées de la centrale

Labels Manche
98 route de Candol
CS 73108
50008 SAINT-LO
Téléphone : 02 33 56 28 80

Coordonnées du propriétaire

MILET Catherine et Henri
6 rue du Joly
50480 STE MARIE DU MONT
Téléphone : 02 33 71 58 93
Portable : 06 68 88 68 90
Email: catherine_milet@yahoo.fr

Album photo